

---

**CONCERTATION** POUR LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLE

---

Fiche préparatoire à la concertation en groupe de travail

**Tendances démographiques, sociales**

## **Démographie agricole**

### **Définition**

→ **Exploitation agricole** : unité générant une production agricole, soumise à une gestion unique des points de vue technique, économique et organisationnel.

→ **Main-d'œuvre agricole** : main-d'œuvre familiale (exploitants, co-exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux), salariés permanents (CDI), salariés temporaires (CDD, saisonniers, main-d'œuvre des ETA et CUMA, stagiaires et apprentis).

### **Éléments de contexte, tendances passées et situation actuelle**

#### **Exploitations**

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations en France métropolitaine est passé de 490 000 à 389 800. Cela représente une diminution de 2%/an en moyenne, contre -3%/an cours de la décennie 2000-2010. La SAU n'ayant quasiment pas évolué depuis 2010 (27 Mha environ), la SAU moyenne par exploitation a augmenté de 25% sur la période, passant de 55 à 69 ha.

Les orientations technico-économiques (OTEX) animales connaissent les diminutions d'effectifs les plus importantes: -40% pour les exploitations bovines mixtes, -36% pour les exploitations ovines et caprines ainsi que les exploitations porcines et d'élevage de volailles, - 27% pour les exploitations de bovins-lait et -23% pour les exploitations de bovins-viande. Seule l'OTEX « maraîchage et horticulture » connaît une hausse d'effectifs (+9%).

L'agrandissement des exploitations s'accompagne du développement des formes sociétaires (EARL, GAEC, etc.), qui concernent 42% des exploitations en 2020, contre 31% en 2010. Les EARL sont les formes sociétaires privilégiées (19%), notamment pour les grandes exploitations où elles sont le statut le plus courant (35%). Dans les micros et petites exploitations, le statut individuel reste largement majoritaire (respectivement 92 et 76% des exploitations).

#### **Main-d'œuvre**

Entre 2010 et 2020, la main-d'œuvre agricole a diminué moins rapidement que le nombre d'exploitations, et est passée de 739 700 à 682 800 ETP (hors ETA et CUMA). Cela représente une diminution de 1,1%/an en moyenne, contre -1,9%/an entre 2000 et 2010.

La main-d'œuvre familiale fournit les deux tiers des ETP des exploitations (444 800 ETP, 67%), contre 21% pour les salariés permanents (138 300 ETP) et 11% pour les salariés temporaires (75 600 ETP). Toutefois, alors que le travail agricole familial continue de diminuer, le travail salarié augmente (+7 100 ETP entre 2010 et 2020) et représente une part croissante de la main-d'œuvre agricole (32% en 2020 contre 28% en 2010).

Les OTEX animales, et notamment bovines, sont celles qui reposent le plus largement sur de la main-d'œuvre familiale. Celle-ci représente 92% de la main-d'œuvre en bovins viande, 86% en bovins mixte, et 85% en bovin lait. Pour autant, le salariat se développe dans ces OTEX, en particulier en bovin lait, en absolu comme en relatif. Ceci résulte d'un nombre croissant d'ETP salariés permanents, alors que les ETP salariés temporaires diminuent.

Les OTEX maraîchage et horticulture, fruits et viticulture sont celles qui reposent le plus sur de la main-d'œuvre salariée (respectivement 66%, 60% et 57% des ETP mobilisés). Entre 2010 et 2020, le salariat dans ces secteurs a augmenté de près de 20 000 ETP, 60% de cette augmentation provenant des salariés temporaires. La viticulture emploie à elle seule 29% des ETP salariés permanents de l'agriculture, et 32% des ETP salariés temporaires.

Les salariés représentent une proportion plus importante des ETP en production biologique qu'en conventionnel (47% contre 32%). Près de 60% de ces salariés sont employés de façon permanente, cette proportion étant comparable à celle observée sur les exploitations conventionnelles.

Les ETA et les CUMA emploient une part croissante de la main-d'œuvre agricole. En 2020, les ETA employaient 14 800 ETP, contre 10 700 en 2010, soit une hausse de 38%. Les CUMA employaient 1 300 ETP en 2020, soit 30% de plus qu'en 2010.

### **Vieillesse et féminisation**

En 2020, un quart des chefs d'exploitation a plus de 60 ans et la moitié a plus de 50 ans. Les salariés sont pour leur part nettement plus jeunes que les exploitants.

Les agriculteurs seniors sont surreprésentés dans le Sud-Ouest, le pourtour méditerranéen et dans une moindre mesure en Alsace, Île-de-France et Normandie. Ils sont à l'inverse sous-représentés en Franche-Comté, dans les départements alpins et dans le sud des Pays de la Loire.

31% des actifs agricoles étaient des femmes en 2020. Sur longue période, le taux de féminisation du secteur agricole diminue nettement: 45% en 1960, 35% en 1988. La part des femmes parmi les chefs d'exploitation (exploitants et co-exploitants) stagne depuis plus de 10 ans aux alentours de 27%. Parallèlement, la place des femmes dans le salariat tend à se réduire.

L'accès des femmes au métier d'exploitant agricole se transforme: alors que jusqu'au milieu des années 2000, près de 40% des installations de femmes se faisaient dans le cadre de transferts entre époux, ce chiffre n'était plus que de 17% en 2016.

### **Prospective et hypothèses d'évolution**

Si on fait l'hypothèse d'une baisse de -1,2% par an du nombre des exploitations, pour les dix prochaines années, alors on aura 369 000 exploitations en 2030 (-47 000 entre 2020 et 2030).

Le volume d'emploi continuera à se réduire, avec une perte de 35 000 à 72 000 ETP, selon les scénarios de la Dares et de France Stratégie.

En 2020, un tiers des exploitants de plus de 60 ans ne savent pas ce que deviendra leur exploitation dans les 3 prochaines années et n'ont pas identifié de repreneurs. Ce taux augmente lorsque la dimension économique des exploitations diminue. Il est ainsi de 40% pour les micro-exploitations et seulement de 21% pour les grandes. Il est probable qu'une part importante de ces exploitations disparaîtront au profit de l'agrandissement d'exploitations voisines, alimentant ainsi le processus d'augmentation de la taille des exploitations, rendant celles-ci plus difficilement transmissibles.

L'agrandissement de la taille des exploitations devrait conduire à la poursuite du développement du salariat, la main-d'œuvre salariée étant plus importante dans les structures de grande dimension économique.

Dans la mesure où la part des femmes chez les salariés agricoles tend à se réduire et leur part chez les exploitants et co-exploitants à stagner, le développement du salariat devrait se traduire par une diminution du taux de féminisation du secteur agricole.

Les structures sociétaires, privilégiées par les exploitations de grande dimension, devraient continuer à se développer au détriment du statut d'exploitation individuelle.

Environ un quart des agriculteurs de plus de 60 ans envisagent une transmission. Dans ce cas, le cadre familial reste largement privilégié (77 %) par rapport à la transmission à une personne non membre de la famille (23 %). La perspective d'une transmission familiale est d'autant plus forte que les exploitations concernées sont de grande dimension, vraisemblablement parce que le niveau de capitaux à mobiliser pour la reprise de grandes exploitations rend compliquée une transmission hors cadre familial.

La proportion des installations hors cadre familial s'accroît, ce qui nécessite une formation, un accompagnement financier et un conseil agricole adapté

Les évolutions démographiques pointées risquent d'augmenter le risque de mal-être, notamment au moment de la transmission, période critique, tant pour le cédant que pour le repreneur. Les sujets de célibat de la population agricole ou d'équilibre « vie familiale/vie professionnelle sont également à prendre en compte.

## RÉFÉRENCES

---

- Barry, C., 2022, Recensement agricole 2020. Âge des exploitants et devenir des exploitations, Primeur, juillet, n°10, SSP, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.
- Dares, France stratégie, 2021, Métiers 2030, mars 2022.
- Forget V. et al., 2019, Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, CEP, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, La Documentation française
- Lairot V., 2018a, Les femmes dans l'agriculture. Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2016, MSA, Bobigny.
- Piet L., 2019, «Concentration des exploitations agricoles et emplois», Notes et études socio-économiques, n°46, CEP, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.